

Aix-Marseille Université

MASTER D'ARCHEOLOGIE MARITIME ET LITTORALE
MASTER OF MARITIME AND COASTAL ARCHAEOLOGY

MoMArch

Appel à candidature pour l'année universitaire 2021-2023

Responsable du Master : Prof. Jean-Christophe SOURISSEAU

Contact : momarch-master@mmsch.univ-aix.fr

Candidatures via l'application e-Candidat (<https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/>)

**POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX (HORS UE), PASSAGE OBLIGATOIRE PAR LA
PLATEFORME CAMPUS FRANCE ([HTTPS://WWW.CAMPUSFRANCE.ORG/FR](https://www.campusfrance.org/fr))**

Plus de détails sur la plateforme du Master : <https://momarch.hypotheses.org/>

Aix-Marseille Université ouvre le neuvième appel à candidature au Master d'Archéologie Maritime et Littorale. Ce master international du Département d'Archéologie est lauréat de l'appel à projet Académie d'Excellence 2013 et bénéficie d'une aide du gouvernement français au titre du Programme Investissements d'Avenir, Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A*MIDEX - Institut d'archéologie méditerranéenne ARKAIA.

Le master est coordonné par l'équipe universitaire du Centre Camille Jullian (Aix-Marseille Université, CNRS, MCC, Inrap) en collaboration avec le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) du Ministère de la Culture.

MoMArch est, depuis juin 2015, membre du **UNESCO/UNITWIN Network, réseau universitaire international pour l'archéologie sous-marine**. Depuis 2017, Aix-Marseille Université est titulaire de la Chaire UNESCO en Archéologie Maritime et Côtière.

Objectifs de la formation :

Le master, qui se déroule sur deux années, est destiné à former des spécialistes internationaux de haut niveau de l'archéologie sous-marine et subaquatique, ainsi que de l'archéologie des aménagements anthropiques du littoral. Il vise notamment à préparer les futurs cadres de la recherche, de la protection et de la gestion du patrimoine maritime, et à les rendre immédiatement opérationnels, en leur offrant une formation à la fois théorique de pratique.

Le master repose sur deux modules thématiques complémentaires :

- Un module consacré à **l'archéologie sous-marine et subaquatique**
- Un module consacré à **l'archéologie des littoraux**.

La spécificité de la formation réside dans l'équilibre entre les enseignements théoriques et pratiques.

Les modules théoriques permettent une approche interdisciplinaire et diachronique (de la Préhistoire à l'époque Moderne) sur les questions d'archéologie maritime, subaquatique, portuaire et côtière. Les étudiants bénéficient d'une série de ressources éducatives, scientifiques, techniques et matérielles d'un réseau associant plusieurs laboratoires CNRS et organismes de recherche spécialisés (archéologie, géosciences, géomorphologie, biologie, topographie, photogrammétrie, SIG, conservation, etc.).

Les enseignements pratiques sont organisés sous forme de stages en immersion opérationnelle (3 mois par an), de formations aux diplômes de plongée professionnelle, de formation aux méthodes d'intervention sous-marines robotisée à grande profondeur.

La formation pratique est dispensée au cours de périodes de stages et de chantiers-école dédiés (3 mois par an). Les principaux stages sont les suivants :

- Plongée professionnelle en partenariat avec l'Institut National de la Plongée Professionnelle (INPP, Marseille) pour l'obtention du Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie.
- Méthodes et techniques de documentation archéologique (Topographie, Total Station, SIG, photographie sous-marine, photogrammétrie etc.)
- Méthodes et moyens de prospection avec instruments (cartographie acoustique, bathymétrie, magnétométrie etc.)
- Méthodes et stratégie de fouille archéologique en contexte immergé - Initiation à la robotique et aux opérations aux eaux profondes
- Méthodes de conservation préventive des objets archéologiques gorgés d'eau
- Initiation à la valorisation du patrimoine archéologique maritime en partenariat avec des Musées Archéologiques (expositions, actions de valorisation, activités éducatives etc.)

Encadrement :

Direction : Jean-Christophe SOURISSEAU (AMU, directeur de l'Institut d'archéologie méditerranéenne ARKAIA)

Responsables scientifiques : Jean-Christophe SOURISSEAU (AMU, ARKAIA, CCJ) et Michel L'Hour (Directeur du Drassm)

Coordination scientifique : Kalliopi BAIKA (AMU, CCJ / EUA) et Franca CIBECCHINI (Drassm)

Équipe enseignante :

Les enseignements sont principalement donnés par les membres du Centre Camille Jullian (AMU, CNRS, MCC), du DRASSM (MCC), et de nombreux laboratoires CNRS (<https://momarch.hypotheses.org/>). Au fil des ans, les chercheurs internationaux issus d'universités françaises et étrangères ont réalisé un nombre significatif d'interventions dans le cadre de modules spécifiques à l'archéologie maritime.

Le bureau d'étude et de recherche en archéologie Ipso Facto, dirigé par Mourad El-Amouri, contribue à la formation opérationnelle.

Etudiants :

Les promotions se composent de 8 étudiants en *numerus clausus*, quatre places en moyenne sont réservées pour un recrutement d'étudiants à l'international.

Prérequis nécessaires pour candidater :

Les candidats au module d'archéologie subaquatique et sous-marine doivent être titulaire d'un diplôme de Licence ou niveau équivalent dans le domaine de l'archéologie. Les candidats doivent déjà être titulaires de diplômes de plongée sportive (au minimum Niveau 2 CMAS ou équivalent).

Les enseignements sont soit délivrés en français, soit délivrés en anglais. Un niveau de connaissance suffisant pour suivre les enseignements dans ces deux langues est donc requis.

Calendrier de l'appel à candidature :

- **8 juin 2021 : clôture de l'appel à candidature**
- Septembre 2021 : Formation hyperbare en collaboration avec l'INPP (dates à confirmer)
- Octobre 2021 : début des cours (à Aix-en-Provence et Marseille)

Documents requis (à télécharger sur la plateforme eCandidat pendant la procédure) :

- Un CV détaillé
- Une copie des diplômes universitaires et des relevés de notes
- Une copie des diplômes de plongée (niveau requis : CMAS 2 ou équivalent) et la fiche de renseignements associée dûment remplie
- Une lettre de motivation
- Une (ou deux) lettres de recommandation
- Optionnel : un ou deux exemples de travail écrit (en PDF), par exemple :
 - Un article scientifique
 - Un mémoire de licence ou de master
 - Un essai ou une dissertation universitaire, ou tout autre document scientifique possible (toutes les langues sont acceptées)

Bourses d'études :

Pour les étudiants de la Communauté Européenne/EEA, il n'y a pas de frais d'entrée au Master (à l'exception des droits d'inscription universitaire).

Diverses bourses d'études peuvent être envisagées pour les candidats étrangers. Pour plus d'information, visitez Campus France (www.campusfrance.org) ou contactez Prof. Jean-Christophe Sourisseau (jean-christophe.sourisseau@univ-amu.fr, master.momarch@msh.univ-aix.fr).

Pour la formation 2021-2023, le Master MoMArch avec le support de la Fondation Honor Frost, qui promeut l'archéologie maritime en Méditerranée orientale, a le plaisir d'offrir une bourse pour son programme de master à destination de candidats de nationalité libanaise ou syrienne débutant la formation en septembre 2021.

Pour plus d'informations, consultez : <https://momarch.hypotheses.org/> et <http://honorfrostfoundation.org/>

PROGRAMME DETAILLE

Le Master d'Archéologie Maritime et Côtière est un programme à temps plein sur deux années universitaires. Chaque semestre comprend 12 semaines d'enseignement.

Il y a 6 Unités d'Enseignement (UE) durant les 1^{er} et 3^{ème} semestres. Chaque UE correspond à 36 heures de formation réparties sur un semestre.

Les enseignements sont répartis en Cours Magistraux, Travaux Dirigés et Travaux Pratiques.

MASTER 1

SEMESTRE 1 : SEPTEMBRE - DECEMBRE

Unité d'Enseignement	Intitulé
UE 1	Histoire et archéologie maritime et littorale : aspects généraux, définitions, spécificités
UE 2	Historiographie et cadre réglementaire, organisation institutionnelle et législation spécifique
UE 3	Théorie de la pratique / mise en œuvre opérationnelle, conservation préventive
UE 4	Paléo-Environnement : géo-archéologie maritime, géophysique côtière, dendrologie, sciences marines, etc.
UE 5	Etudes de cas UE commune S1 et S3
UE 6	Spécialité définie par le professeur invité UE commune S1 et S3

Dans le courant du semestre 1 : formation à la plongée professionnelle en partenariat avec l'Institut National de la Plongée Professionnelle (INPP, Marseille). Objectif : obtention des Certificats d'Aptitude à l'Hyperbarie classes 0, 1 et/ou 2, mention B (selon les cas).

SEMESTRE 2 : JANVIER - JUIN

A partir de la mi-janvier :

- **Préparation et stage longue durée (3 mois)**

Les stages de M1 auront pour cadre des opérations programmées et des chantiers-école, afin d'assurer une formation homogène de l'ensemble des étudiants aux méthodes fondamentales de prospection, fouille et post-fouille, tout comme en matière de nouvelles technologies appliquées à l'archéologie maritime et côtière.

- **Formation de terrain**

Les formations pratiques incluent la participation à des opérations sous-marines organisées exclusivement pour les étudiants du Master MoMArch.

- **Mémoire de master**

Les étudiants débiteront la première partie de leur mémoire de master qu'ils soutiendront à la fin du mois de juin.

Evaluation en juin du projet de Mémoire de recherche (en français ou anglais) présenté devant le comité scientifique (en français ou anglais).

Délibérations du comité et affichage des résultats mi-juillet.

Juin-Septembre : possibilité de participer à d'autres chantiers-école et opérations maritimes et côtières proposées aux étudiants en fonction de leur domaine ou intérêts scientifiques particuliers.

MASTER 2

SEMESTRE 3 : SEPTEMBRE - DECEMBRE

Unité d'Enseignement	Intitulé
UE 1	Archéologie navale
UE 2	Archéologie et géo-archéologie portuaire et des espaces littoraux
UE 3	Archéologie des échanges maritimes
UE 4	Approches techniques: Méthodes de prospections et de documentation
UE 5	Etudes de cas UE commune S1 et S3
UE 6	Spécialité définie par le professeur invité UE commune S1 et S3

SEMESTRE 4 : JANVIER - JUIN

A partir de la mi-janvier jusqu'à la fin du mois de juin :

- Préparation du mémoire de recherche scientifique, dont la forme définitive sera définie.
- Stages de terrain en collaboration avec une variété de laboratoires scientifiques, adaptés aux besoins spécifiques de chaque étudiant, en fonction de leur domaine de recherche privilégié.
- Participation aux opérations sous-marines sous la forme de chantiers-école exclusivement organisés pour les étudiants MoMArch.

Evaluation finale en juin : Le mémoire pourra être rédigé en français ou en anglais et devra être soutenu oralement, en français ou en anglais, devant un jury constitué des membres de l'équipe enseignante, ainsi que de personnalités extérieures reconnues pour leurs compétences dans le domaine.

Délibérations du comité et affichage des résultats mi-juin.